

## **Subvention pour le perfectionnement des entraîneurs de haut niveau**

La subvention pour le perfectionnement des entraîneurs de haut niveau est financée par le Centre canadien multisport de la Saskatchewan et administrée dans le cadre d'un partenariat avec l'association des entraîneurs de la Saskatchewan (Coaches Association of Saskatchewan).

Les entraîneurs s'efforcent d'améliorer leurs connaissances, leurs compétences, leurs habiletés et leur certification, mais le coût peut constituer un obstacle à l'atteinte de leurs objectifs de carrière. Cette subvention a pour objectif d'aider les entraîneurs de la Saskatchewan qui travaillent avec des athlètes de haut niveau et qui sont déterminés à améliorer leurs compétences ainsi que leurs habiletés d'entraîneurs par l'éducation, la formation et la certification avancée. Elle permet aux entraîneurs de participer à des ateliers ou à des conférences, à des compétitions majeures à titre d'entraîneurs, d'avoir un entraîneur mentor, de mettre à niveau leur certification du PNCE (dont le diplôme avancé en entraînement) ou de consulter un expert sportif reconnu. La subvention peut aussi être utilisée en combinaison avec le soutien d'autres partenaires partageant les coûts pour aider les entraîneurs à élargir leurs options d'apprentissage.

Pour être admissible, l'entraîneur doit :

- avoir obtenu au moins le statut de certification du programme de développement en compétition du PNCE;
- être membre en règle de son organisme provincial de sport;
- être à jour en ce qui concerne les exigences en matière de respect et de sécurité dans la pratique d'un sport;
- entraîner des athlètes de haut niveau de la Saskatchewan (équipe provinciale ou supérieure);
- s'engager à perfectionner sa formation et sa certification grâce au perfectionnement professionnel continu.

***Définition : Le contexte de la haute performance est celui où les athlètes en voie de développement de haute performance sont entraînés pour affiner des compétences et des tactiques avancées et se préparent généralement à la performance lors de compétitions de niveau national et international (étapes « S'entraîner à la compétition » et « S'entraîner à gagner » du programme LTAD).***

***Les entraîneurs visés par ce programme sont :***

- Les entraîneurs employés dans le système sportif de la Saskatchewan (soit par leur OPS ou le club);
- Les entraîneurs choisis pour les programmes de l'équipe provinciale aux championnats nationaux ou aux Jeux du Canada;
- Les entraîneurs recensés par l'ONS comme ayant le potentiel de devenir des entraîneurs de l'équipe nationale.
- Les entraîneurs sélectionnés pour participer à des projets de l'équipe nationale, comme des camps d'entraînement ou des tournées de compétition;
- Les entraîneurs acceptés dans le programme de diplôme avancé en entraînement et identifiés par leur OPS ou ONS.

***Les activités et les dépenses remboursées comprendront des occasions de développement professionnel avancé, comme :***

- Le programme de diplôme avancé en entraînement;
- Les déplacements pour travailler ou offrir du mentorat sous les meilleurs entraîneurs ou programmes (les détails sur les qualifications et l'expertise de ces entraîneurs doivent être fournis);
- Les occasions d'apprentissage de l'équipe nationale et les tournées de compétitions (lettre d'appui de l'ONS);
- Les conférences propres à un sport ou techniques et ateliers.

***Dépenses inadmissibles :***

- Achats d'équipement
- Salaires

**Lignes directrices pour la demande de subvention :**



### **SASKATCHEWAN**

Toutes les demandes doivent être faites au moyen du formulaire en ligne sur le site Web du Centre canadien multisport de la Saskatchewan.



#### **1. Expérience en entraînement**

- Nom, adresse, numéros de téléphone, adresse de courriel;
- Sport, numéro du PNCE et niveau de certification actuel;
- Poste d'entraîneur actuel, nom et adresse de l'employeur ou l'organisation d'entraînement;

- Postes d'entraîneur pertinents antérieurs;
- Principales réalisations comme entraîneur.

## 2. Objectifs d'apprentissage proposés

- Déterminez les objectifs d'apprentissage et les résultats liés à votre participation à l'activité ou aux activités qui seront soutenues par ce programme de subvention;
- Indiquez comment l'activité proposée vous fournira une précieuse expérience d'entraînement ou éducative;
- Indiquez comment l'activité contribuera à votre cheminement de carrière en tant qu'entraîneur et à l'obtention d'une certification d'entraîneur de haut niveau;
- Indiquez comment l'organisme national ou provincial de sport participera à l'activité proposée.

## 3. Aperçu de l'activité

- Énumérez les détails précis des activités proposées qui seront soutenues par cette subvention (par nom, date et emplacement);
- Indiquez le rôle que vous jouerez au cours de l'activité (entraîneur-chef, entraîneur adjoint, observateur, étudiant, apprenti, etc.);
- Indiquez le calibre et le nombre d'athlètes, leur sexe et leur tranche d'âge;
- Indiquez qui supervisera ou encadrera l'activité et ses qualifications;
- Ajoutez un budget détaillé énumérant tous les revenus et les dépenses potentiels applicables.

*Remarque : les achats d'équipement ou les salaires ne sont pas considérés comme des dépenses admissibles.*

## 4. Lettre d'appui

- Votre demande doit inclure une lettre d'appui de votre organisation sportive provinciale ou nationale appuyant votre initiative de développement des entraîneurs, indiquant clairement leur contribution financière respective et confirmant votre participation au programme national ou provincial. Si la demande concerne un projet international ou si vous travaillez avec l'équipe nationale, la lettre doit être envoyée par l'ONS.

## 5. Montant de la subvention

- Le montant disponible sera basé sur les mérites de la demande individuelle et le montant total des fonds disponibles pour ce programme de subvention.
- Les entraîneurs peuvent uniquement faire une demande pour une subvention dans le cadre d'un exercice financier (avril à mars).

*Remarque : le budget approuvé pour ce programme de subvention déterminera le nombre d'entraîneurs pouvant être soutenus chaque année.*

## 6. Procédures de suivi

Dans les 60 jours suivant la fin de l'activité, le bénéficiaire de la subvention doit soumettre un rapport de suivi en ligne. Le rapport doit contenir les renseignements suivants :

- Détails de l'activité ou de l'événement (dates, emplacement, etc.).
- Le rôle que vous avez joué dans l'activité
- Comment cette expérience a contribué aux objectifs d'apprentissage et aux résultats que vous avez décrits dans votre demande initiale.
- Un rapport financier détaillant tous les revenus et dépenses appuyés par des copies des reçus de dépenses.

En tant que bénéficiaire d'une subvention pour la formation d'un entraîneur de haut niveau, on pourrait vous demander de participer à une entrevue pour un article sur les sites Web du CSC-Sask et du CAS.



#### **Demande en ligne**

[Formulaire de subvention à l'entraînement de haut niveau – Centre canadien multisport de la Saskatchewan \(csc-sask.ca\)](http://csc-sask.ca)

#### **Suivi en ligne**

[SUIVI DE SUBVENTION DE PERFECTIONNEMENT DES ENTRAÎNEURS DE HAUT NIVEAU – Centre canadien multisport de la Saskatchewan \(csc-sask.ca\)](http://csc-sask.ca)

#### **Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Coaches Association of Saskatchewan  
1870 Lorne Street  
Regina (Saskatchewan) S4P 2L7  
Téléphone : 306-780-9313  
courriel : coach@sasksport.ca